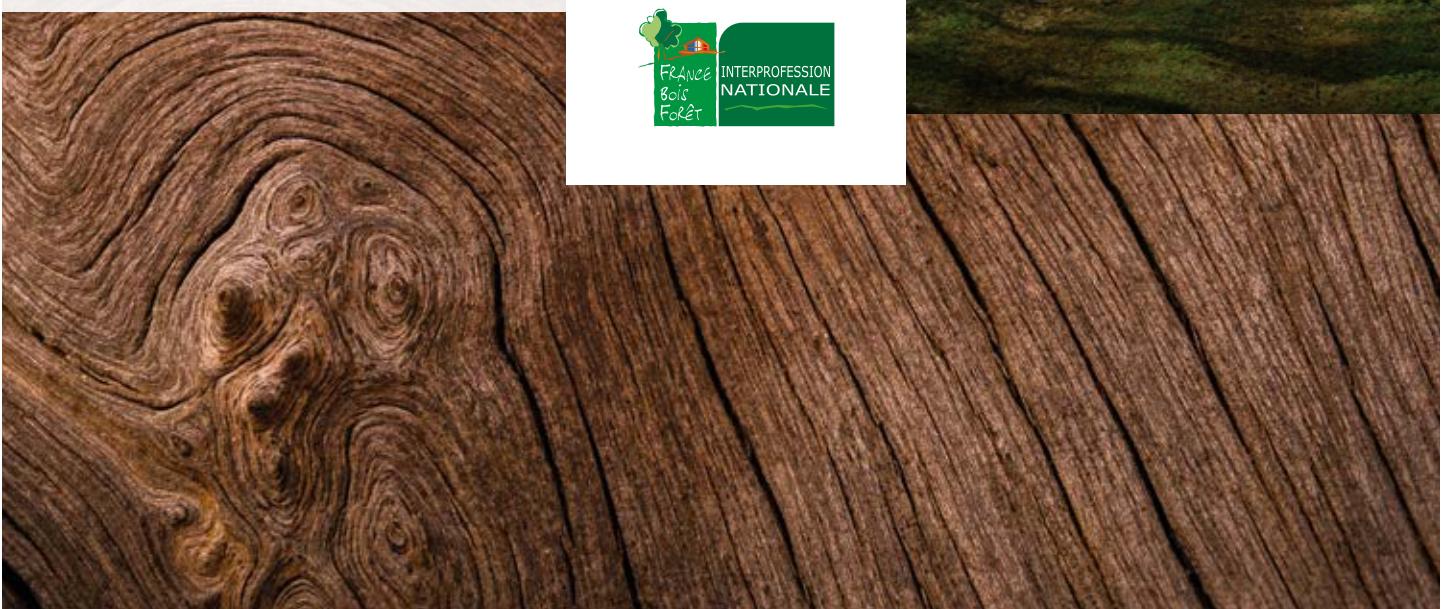




RAPPORT D'ACTIVITÉ **2024-25**



SOMMAIRE

03

Le mot de la Présidente

04

CHIFFRES CLÉS

La forêt et le bois en France

06

RÔLE ET MISSIONS

Agir pour la filière

07

LA GOUVERNANCE

Les membres et les partenaires

08

CVO ET BUDGET

Les moyens d'agir
au nom de la filière

Comment se répartit la CVO ?
France Bois Forêt en actions

10

LES ENJEUX DE LA FILIÈRE

Forêt et bois, au cœur de la transition

14

L'ÉCONOMIE ET LE MARCHÉ

L'Observatoire Économique
France Bois Forêt, un outil
de référence en pleine évolution

Marchés, activités, enjeux :
une veille partagée

18

**LA RECHERCHE ET
LE DÉVELOPPEMENT**

Sylviculture, gestion durable,
santé des forêts et industrie du bois

24

LA COMMUNICATION

Communication
grand public

Communication jeune public

Communication
auprès des prescripteurs

Information des élus

31

**LA FONDATION FRANCE
BOIS FORÊT POUR
NOTRE PATRIMOINE**



Anne Duisabeau

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chers collègues,

L'année écoulée a une nouvelle fois mis en évidence la résilience et la détermination de notre filière. Nous avons traversé une période marquée par des conditions météorologiques exceptionnelles, qui ont fortement perturbé l'activité en forêt. Les précipitations ont contraint les chantiers de plantation comme de récolte, avec des répercussions directes sur l'approvisionnement des scieries dans un contexte économique déjà morose.

Dans le même temps, notre interprofession a été mobilisée sur des chantiers d'importance majeure, en particulier pour accompagner la mise en œuvre de nouvelles réglementations européennes – qu'il s'agisse du Règlement déforestation de l'Union européenne (RDUE) ou de la directive « Red III », par exemple. Ces évolutions normatives exigent une vigilance constante, un suivi rigoureux et un engagement collectif pour que les spécificités de notre filière soient entendues et respectées. À cela s'ajoute un enjeu crucial : la sécurisation juridique des travaux forestiers, alors que les contestations et attaques se multiplient contre notre activité. Plus que jamais, la défense des intérêts de la filière est au cœur de la mission de France Bois Forêt.

Au-delà de ces difficultés, nous devons également retenir les avancées positives. La démarche « Utile par essence », qui valorise notre utilité pour la

société, continue de porter ses fruits et renforce la reconnaissance de notre filière auprès du grand public et des décideurs. L'année écoulée a également été celle de la préparation d'une grande campagne nationale de communication, qui sera lancée en septembre 2025 : une étape clé pour donner une visibilité accrue à nos savoir-faire, nos engagements et à l'importance de la forêt et du bois pour l'atteinte de la neutralité carbone.

Par ailleurs, France Bois Forêt a poursuivi sa mission de financement de nombreux programmes de recherche, de développement, de communication et d'économie, dont ce rapport d'activité rend compte.

Enfin, nous poursuivons le travail de rapprochement et de coopération avec nos partenaires de l'Ameublement français, de l'UICB et de Copacel, afin de bâtir une « grande filière » unie et représentative de tout notre secteur. Le travail doit également se poursuivre avec le réseau des Fibois. C'est par cette dynamique collective que nous pourrons répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain.

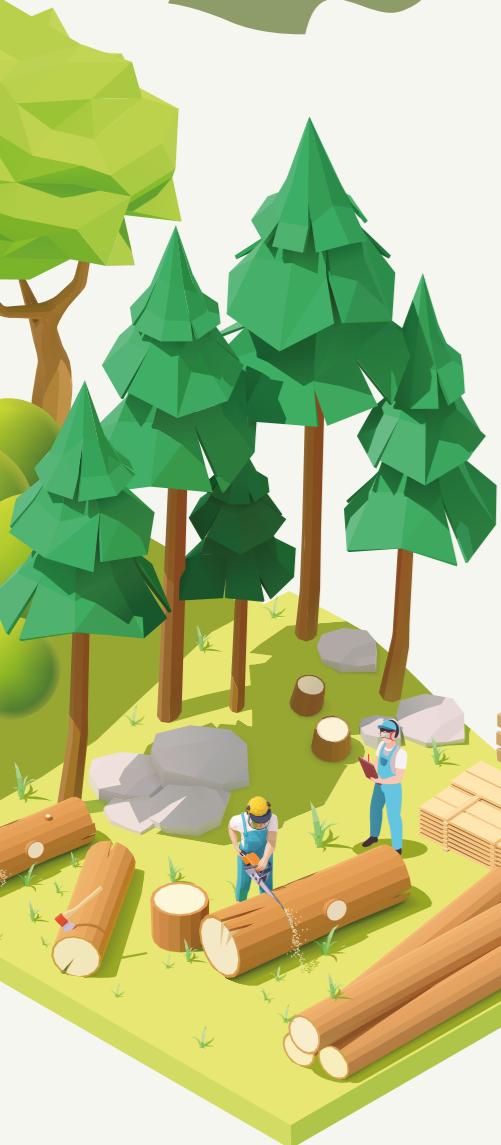
Ensemble, restons mobilisés pour défendre et promouvoir une filière indispensable, qui conjugue développement économique, transition écologique et utilité sociale.

UNE FORÊT GÉNÉREUSE



17,5
millions d'hectares
en France hexagonale
+8,2
millions DOM
32 %
du territoire français

LA FORÊT ET LE BOIS EN FRANCE



UNE FORÊT VARIÉE

190 espèces d'arbres regroupées en 70 essences	65 % de feuillus (40 % en Chêne)	102 espèces d'oiseaux
	35 % de conifères	73 espèces de mammifères
		72 % de la flore métropolitaine



*source IGN
** dernières données Carbone 4, (source Agreste - Cadastre)

LE BOIS, UNE MATIÈRE QUI A LA COTE

Le bois est apprécié des français aussi bien pour ses qualités esthétiques que pour sa durabilité. Dans ce contexte, le bois apparaît comme l'une des matières à vivre préférées des Français, et même des Européens. L'Enquête Nationale Construction Bois (ENCB 2025) confirme cette tendance longue : le bois est de plus en plus recherché pour la construction et l'aménagement des intérieurs des ménages français.

6,6 %

du marché du logement (collectif et individuel) comprend une part de bois

28%

des extensions et surélévations sont réalisées avec une part de bois

60 %

c'est le taux de couverture de la demande nationale et ceci reflète une forte orientation de la filière vers le marché intérieur

1,5 m³

c'est la consommation française moyenne de bois, par an et par habitant

COMMENT SE RÉPARTIT LA RÉCOLTE DU BOIS ?

En 2023, 39,1 M de m³ de bois (volume sur écorce) ont été récoltés et commercialisés

dont 9 % de récolte sanitaire et accidentelle. Cette récolte se répartit en :

- **BOIS D'ŒUVRE** (grumes pour sciage et placage) : 18,5 M de m³ dont 4,8 M de m³ de feuillus, 13,7 M de m³ de résineux,
- **BOIS D'INDUSTRIE** (bois de trituration, poteaux, piquets et autres) : 10,3 M de m³,
- **BOIS ÉNERGIE** (bois de chauffage et charbon de bois) : 10,4 M de m³.

Source : Agreste

LA PRODUCTION EN CHIFFRES



Le bois, matériau noble et renouvelable, connaît un essor croissant en France. Ses usages se diversifient et s'intensifient dans des domaines essentiels tels que la construction, l'emballage, l'industrie et la production d'énergie.



BOIS D'ŒUVRE

Sciages

7,7 M de m³

dont 1,2 M de m³ en feuillus, 6,5 M de m³ en résineux et 185 000 m³ de merrains et bois sous rail

Placages et contreplaqués :
238 000 m³

Pour quels usages ?

Le bois d'œuvre contribue à produire 9 millions de tonnes de produits connexes (plaquettes, sciures, écorces...) utilisés par l'industrie du papier, du panneau et pour l'énergie.

BOIS D'INDUSTRIE

Panneaux

3,7 M de m³

Source : Revue forestière française, Agroparistech

BOIS ÉNERGIE

36 % de la production d'énergie renouvelable

Pâtes à papier

1,3 M de tonnes

Source : Xerfi

66 % de la production de chaleur renouvelable

2,5 % de la production d'électricité renouvelable

Source : Agreste

LA FILIÈRE FORÊT-BOIS, UN ACTEUR MAJEUR DE NOTRE ÉCONOMIE

En hausse, tant pour la production de valeur que pour la création d'emplois, la filière forêt-bois est l'un des acteurs majeurs de l'économie française. C'est aussi un atout important pour notre souveraineté.

30 Mds d'€*

c'est la valeur ajoutée créée par la filière en 2023, en hausse de 4,5 % par rapport à 2022

1,06 % du PIB de la France

419 000 personnes

en Equivalent Temps Plein (ETP) y sont employées, soit 12,9 % de l'emploi des filières à base industrielle

39 000 ETP créés par la filière en 6 ans*

77,2 Mds d'€

c'est le chiffre d'affaires de la filière forêt-bois en 2023 en augmentation de 0,8 % par rapport à 2022

Rôle et missions

AGIR POUR LA FILIÈRE

France Bois Forêt est l'interprofession nationale de la filière forêt-bois, créée le 8 décembre 2004 sous l'égide du ministère de l'Agriculture en charge des Forêts. Forte de 25 organisations membres, elle est l'interlocutrice des pouvoirs publics sur tous les sujets forêt-bois et porte la parole de l'ensemble des métiers concernés.

Elle met en œuvre des actions de communication et de valorisation de la filière, de la gestion des forêts françaises aux usages du bois, ainsi que des programmes de recherche, d'innovation et de développement.

Communication et promotion

- Quoi ? Expliquer les impératifs de la gestion forestière et de la récolte de bois, promouvoir les métiers de la filière
- Comment ? Actions de communication locales, nationales ou internationales (TV, radio, presse, salons...)
- Pour qui ? Professionnels, prescripteurs, acteurs institutionnels et grand public

Outils d'accompagnement à la multi-fonctionnalité de la forêt et à l'économie du bois

- Quoi ? Intégrer la nouvelle donne climatique et les vertus de la décarbonation dans les métiers de la filière
- Comment ? Former à la gestion multi-fonctionnelle de la ressource forestière et aux usages bénéfiques du bois
- Pour qui ? Acteurs professionnels, gestionnaires ou techniciens de tous les métiers de la filière

Observatoire Économique

- Quoi ? Suivre l'évolution des marchés de toute la filière pour faciliter l'ajustement entre offre et demande
- Comment ? Centraliser, traiter et publier les données statistiques et économiques disponibles
- Pour qui ? Tous les acteurs et opérateurs de la filière



Connaître et faire connaître : les actions en cours

Pour suivre l'actualité et le résultat des actions collectives de France Bois Forêt

- chaque trimestre : la Lettre B, magazine de la filière,
- chaque mois : la newsletter France Bois Forêt
- au jour le jour : le compte LinkedIn de l'interprofession.

Plus d'informations en page 29.



Accès à la connaissance et aux savoir-faire

- Quoi ? Améliorer les compétences côté forêt et côté produits bois
- Comment ? Diffuser les nouvelles techniques de gestion forestière et optimiser la production du secteur bois à tous les stades
- Pour qui ? Tous les acteurs, gestionnaires et techniciens de la filière

Relations institutionnelles

- Quoi ? Représenter l'ensemble de la filière bois forêt auprès des pouvoirs publics
- Comment ? Faire valoir les enjeux et inscrire les intérêts de la filière dans les politiques publiques
- Pour qui ? Tous les acteurs et partenaires de la filière

Recherche et développement

- Quoi ? Améliorer la gestion de la ressource forestière, optimiser la production et la commercialisation
- Comment ? Recherche et innovation : débouchés, techniques, produits, applications...
- Pour qui ? Tous les acteurs professionnels de la filière

Soutien au renouvellement forestier

- Quoi ? Renforcer les initiatives locales, régionales, nationales ou internationales
- Comment ? Soutien, conseil et aide logistique
- Pour qui ? Organisations professionnelles ou associations interprofessionnelles représentatives d'un métier ou d'une région

La gouvernance

LES MEMBRES DE FRANCE BOIS FORÊT

Les membres actifs qui composent l'interprofession sont les organisations professionnelles et les organismes les plus représentatifs de chacune des branches d'activité de la filière Forêt-Bois. Ils contribuent aux cotisations résultant des accords étendus (CVO).

1^{er} collège

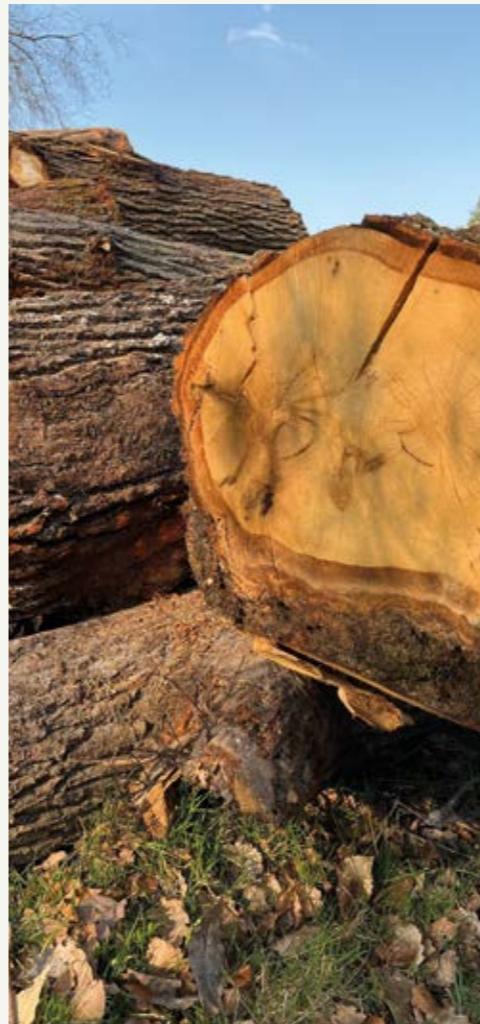
Sylviculture et production forestière

- Communes forestières France
- Experts Forestiers de France (EFF)
- Fédération des forestiers privés de France (FRANSYLVIA)
- Office National des Forêts (ONF)
- Syndicat National des Pépiniéristes Forestiers (SNPF)
- Union de la Coopération Forestière Française (UCFF)
- Union Nationale des Entrepreneurs du Paysage (UNEP – section reboiseurs)

2^{me} collège

Exploitation forestière et transformation du bois

- Fédération Nationale du Bois (FNB)
- Fédération Nationale du Bois - Pôle Emballage - Commission emballage léger
- Fédération Nationale du Bois FNB - Pôle Emballage - Commission Palettes
- Fédération Nationale du Bois FNB - Pôle Exploitation Forestière
- Fédération Nationale des Entrepreneurs des Territoires (FNEDT)
- Le Commerce du Bois (LCB)
- Syndicat de l'Emballage Industriel et de la Logistique Associée (SEILA)



FRANCE BOIS FORÊT ET SES PARTENAIRES

France Bois Forêt accueille, en tant que partenaires, des structures dont l'activité est en relation étroite avec le domaine de la forêt et des produits forestiers ou dérivés du bois.

Ces partenaires participent, sur invitation de la présidence, à l'Assemblée Générale Ordinaire et au Conseil d'administration.

- Association des Sociétés et Groupements Fonciers et Forestiers (ASFFOR)
- Centre National de la Propriété Forestière (CNPF)
- Comité Interprofessionnel du Bois Energie (CIBE)
- Cinq représentants élus parmi les treize associations régionales à caractère interprofessionnel, membres du réseau de Fibois France
- Entreprises Générales de France (EGF - BTP)
- Ingénierie Bois Construction (IBC)
- L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)
- L'Institut Technologique Forêt Cellulose Bois-Construction Ameublement (FCBA)
- Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières (PEFC)
- Union des Industriels et Constructeurs Bois (UICB)
- Union des Industries du Panneau Contreplaqué (UIPC)

CVO et budget

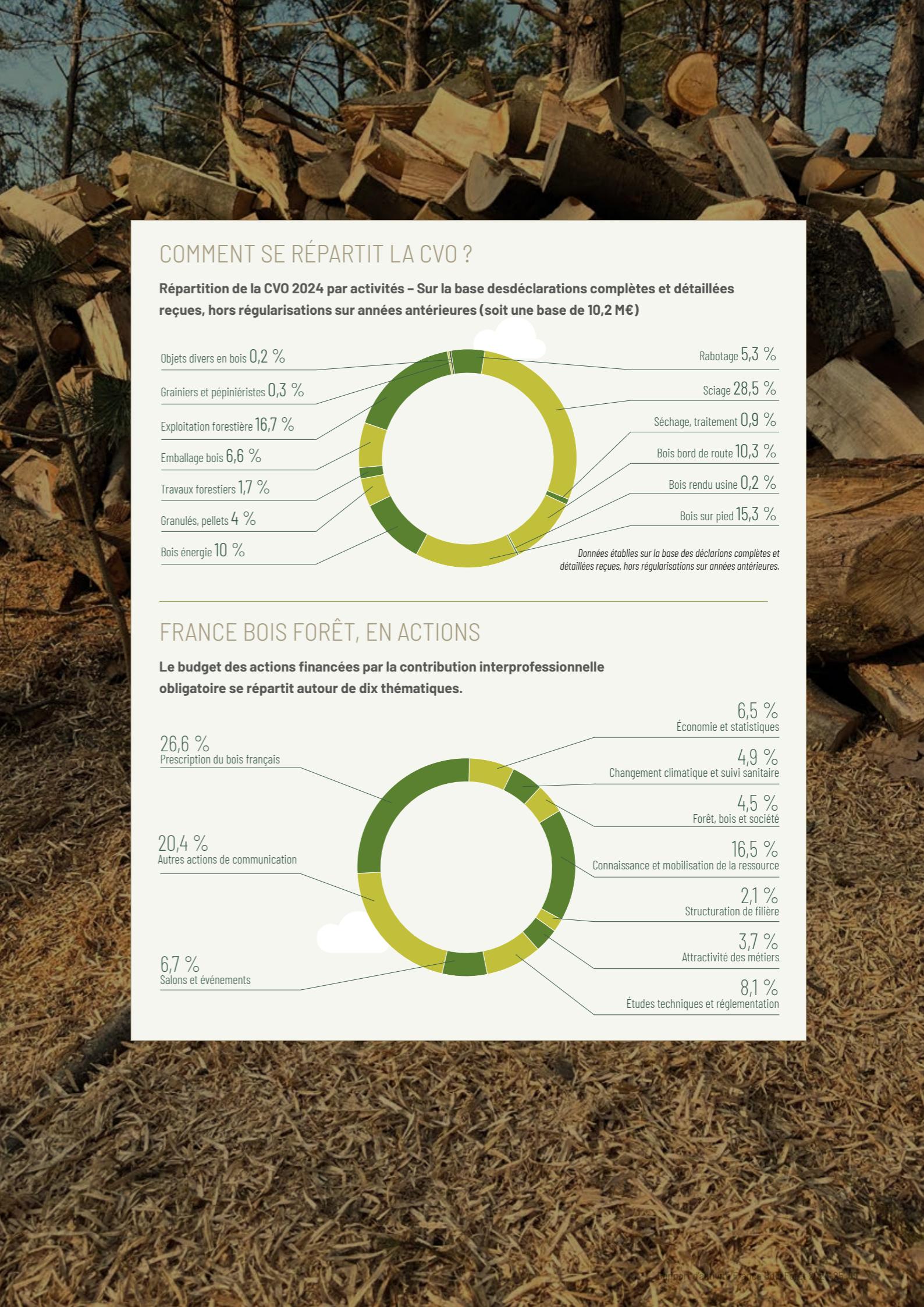
LES MOYENS D'AGIR AU NOM DE LA FILIÈRE

Dans le cadre de ses missions, France Bois Forêt collecte une cotisation interprofessionnelle obligatoire (CVO) pour mener les actions collectives ou visant l'intérêt général de la filière.

Un arrêté du 22 février 2008, a reconnu France Bois Forêt en sa qualité d'« organisation interprofessionnelle », autrement appelée interprofession. De ce fait, et conformément aux dispositions prévues aux articles L 632-1 et suivants, R 632-1 et suivants et D 632-7 et suivants du Code rural et de la pêche maritime, elle est habilitée à conclure, avec les organisations professionnelles représentatives adhérentes, des accords interprofessionnels ayant pour objet de fixer les modalités de calcul et de recouvrement des cotisations destinées à financer des actions collectives ou sectorielles menées au bénéfice de la filière.

QUI CONTRIBUE A LA CVO ?

Tous les opérateurs de la filière exerçant, à titre principal ou secondaire, une ou plusieurs des activités représentées au sein de France Bois Forêt contribuent à la CVO. Celle-ci est obligatoire en vertu d'arrêtés interministériels triennaux, dont le dernier en date du 22 décembre 2022.



LES ENJEUX DE LA FILIÈRE

La prise de conscience face au changement climatique est désormais partagée par une large majorité de la population. Ses effets sont visibles partout : vagues de chaleur, inondations, tempêtes... 85 % des Français ont peur d'en subir directement les conséquences.

Nos forêts ne sont pas épargnées et subissent de plein fouet les sécheresses, les incendies et les maladies. Leur capacité d'adaptation est prise de court par la vitesse du changement. On observe une hausse de la mortalité des arbres et une baisse de leur croissance : la mortalité annuelle s'élève en effet en moyenne à 15,2 Mm³ sur la période 2014-2022 quand elle était de 7,4 Mm³/an sur la période 2005-2013 (memento IGN 2024).

Et pourtant, la forêt et le bois font partie de la solution. En stockant durablement le carbone, ils jouent un rôle clé dans la lutte contre le changement climatique. La filière forêt-bois est ainsi au cœur de la transition vers une société bas carbone, indispensable pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

Mais pour être à la hauteur, il faut agir collectivement et intégrer les principes de durabilité, de traçabilité, d'éthique et de responsabilité sociale à toutes les étapes de la chaîne de valeur. C'est ainsi que la filière renforcera son impact positif et sa résilience face aux crises.

Enfin, les citoyens attendent des réponses qui allient progrès économique, respect de l'environnement et justice sociale. La filière a les moyens de devenir un exemple en matière de transformation durable. Elle a un rôle central à jouer pour relever les grands défis de notre époque.

Enjeux filière

LA RÉPONSE DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS AUX ENJEUX SOCIÉTAUX : UTILE PAR ESSENCE

Face aux menaces croissantes et aux défis majeurs auxquels nous devons collectivement faire face, la filière forêt-bois a choisi d'adopter une approche structurée et ambitieuse. C'est dans cet esprit qu'a été initiée, l'an dernier, une démarche sociétale inédite intitulée « Utile par essence ». Cette initiative, portée conjointement par France Bois Forêt, le Codifab et la Copacel, a pour objectif de fédérer l'ensemble des acteurs de la filière autour d'une vision commune, de définir un cadre partagé d'engagements responsables et, surtout, de renforcer le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes de la société.

Cette démarche a été pensée comme un véritable projet de transformation collective, articulé en deux grandes étapes complémentaires :

Première étape : révéler notre identité et nos fondamentaux. Il s'agissait, dans un premier temps, de rendre visible ce que nous sommes, ce que nous faisons et comment nous le faisons.

Cette étape a permis de clarifier notre rôle dans l'économie et la société, nos missions essentielles, nos valeurs, mais aussi les défis majeurs auxquels nous faisons face et les objectifs ambitieux que nous nous fixons pour l'avenir.

Deuxième étape : construire des engagements concrets et des actions collectives. Cette phase vise à aller au-delà du constat pour bâtir, ensemble, des réponses concrètes et mesurables aux enjeux actuels, qu'ils soient environnementaux, sociaux ou économiques, tout en prenant en compte les attentes fortes de la société civile.

Une première étape structurante et largement diffusée

La première étape de cette démarche s'est achevée en mars 2024. Elle a donné lieu à la production d'un rapport complet, à la mise en ligne d'un site internet dédié, à l'organisation d'un webinaire de présentation à l'échelle de la filière et à une conférence de presse afin d'assurer une large diffusion. Cette phase a permis de présenter la filière

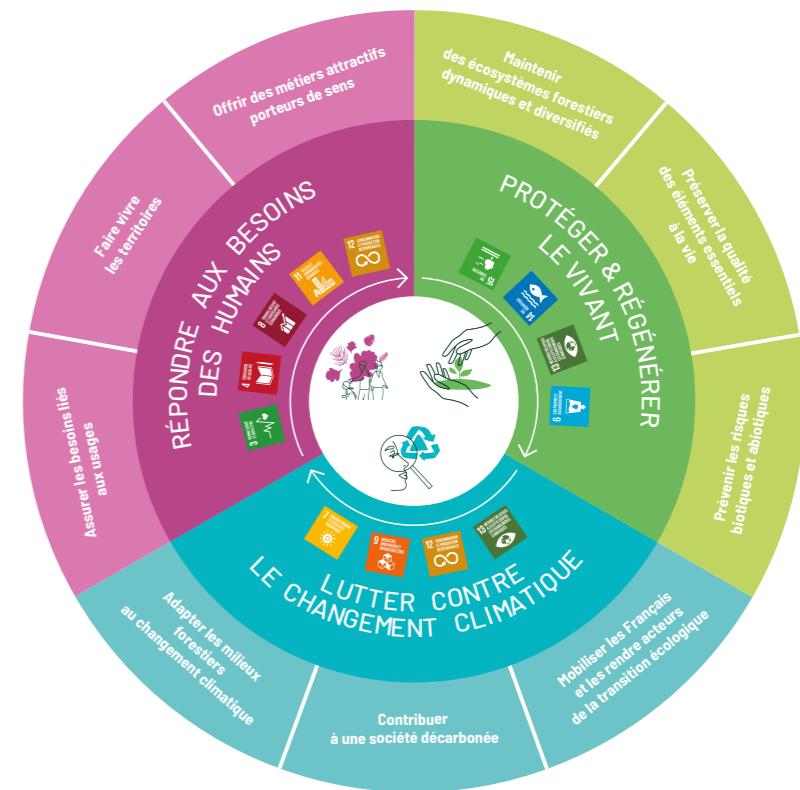
forêt-bois à travers trois grands défis structurants qui illustrent pleinement son utilité sociétale :

- Répondre aux besoins des humains
- Protéger et régénérer le vivant
- Lutter contre le changement climatique

Vers des engagements collectifs d'ici 2025

Fort de ces bases solides, le travail de fond visant à aboutir à des

engagements collectifs ambitieux d'ici décembre 2025 a pu débuter. Pour ce faire, trois groupes de travail ont été constitués. Ils réunissent des experts issus de l'ensemble des métiers de la filière – de la forêt jusqu'aux industries de transformation – afin de garantir une approche représentative et pragmatique. Leur mission ? Identifier les thématiques prioritaires et définir des engagements porteurs d'un impact tangible.



Chaque engagement devra respecter plusieurs critères essentiels :

- Un impact environnemental et social réel et mesurable,
- Une réponse concrète aux attentes des citoyens et des parties prenantes,
- Une cohérence forte avec les savoir-faire et les expertises des acteurs de la filière.

Pour y parvenir, un important travail d'analyse a été réalisé : bilan des actions déjà menées, évaluation des initiatives passées (qu'elles aient été des succès ou des échecs), cartographie des projets en cours et identification des leviers à activer pour demain. Cette réflexion s'appuie sur une logique à la fois rétrospective et prospective, avec un souci constant de pragmatisme et d'opérationnalité.

Pour chaque engagement envisagé, une fiche d'identité détaillée a été élaborée, incluant :

- L'objectif précis visé,
- L'horizon temporel,
- Les indicateurs de suivi et d'évaluation,
- Un plan d'actions concret.

Aujourd'hui, plusieurs sujets stratégiques ont émergé et un travail de priorisation est en cours pour identifier les engagements les plus structurants pour la filière et pour la société.

Une dynamique collective renforcée

En parallèle, tout au long de l'année 2024, la démarche « Utile par essence » a été largement présentée auprès des professionnels de la filière lors de nombreux événements : Carrefour International du Bois, Foire de Châlons, assemblées générales et webinaires thématiques.

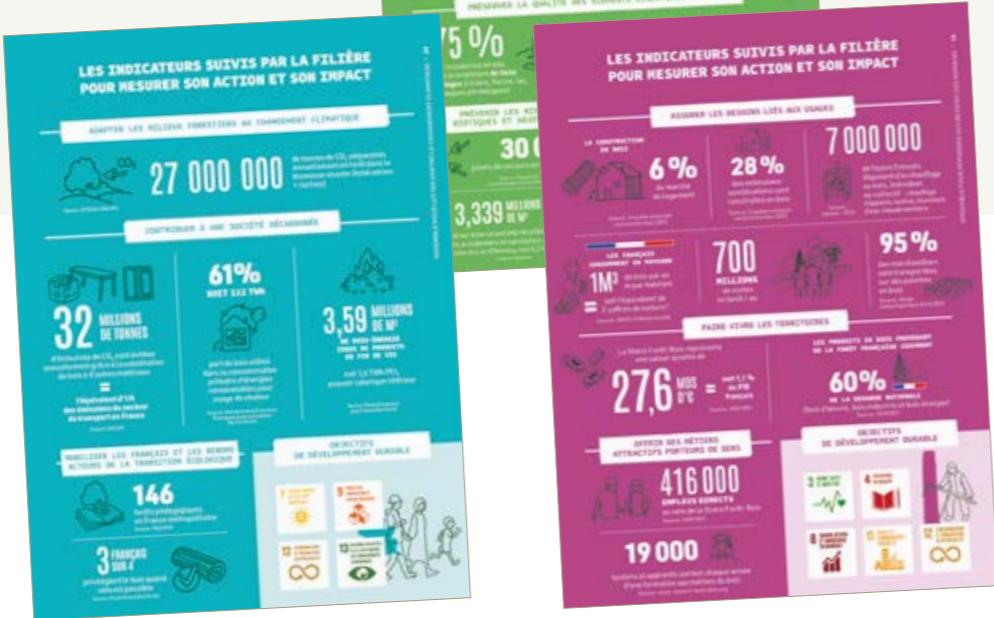
L'objectif : faire adhérer l'ensemble des acteurs à cette démarche et en faire, demain, les premiers ambassadeurs.

Pour soutenir cette mobilisation, de nombreux outils ont été développés et mis à disposition :

- Un rapport complet,
- Une plaquette de présentation synthétique,
- Des supports de présentation (PPT),
- Des ateliers collaboratifs,
- Une vidéo de sensibilisation (déclinée en format long et court).

Grâce à ces actions, la filière s'engage résolument dans une dynamique de responsabilité, de transparence et d'innovation, avec une ambition claire : démontrer son utilité sociétale et contribuer activement à la construction d'un avenir durable.

Le site utileparessence.fr rend accessible, depuis le printemps 2024, l'ensemble de cette démarche à tout internaute. Il présente en détail les objectifs du projet, son calendrier, la méthodologie employée, ainsi qu'une série d'indicateurs permettant de suivre les avancées concrètes. On y retrouve également des données chiffrées clés illustrant le poids économique, social et environnemental de la filière forêt-bois.



Quatre grands axes pour structurer l'avenir de la filière

Face aux nombreux défis environnementaux, économiques et sociétaux auxquels elle est confrontée, la filière Forêt-Bois doit poursuivre sa structuration avec l'appui des pouvoirs publics autour de quatre axes de développement majeurs.

Le premier axe consiste à **développer tous les usages du bois et à renforcer les capacités industrielles françaises afin de répondre à la hausse de la demande**. Cela implique de soutenir la compétitivité des entreprises, d'accompagner leur changement d'échelle, et d'améliorer la souveraineté de la France en matière de produits bois transformés, compétitifs et innovants. Il est essentiel d'adapter les dispositifs de soutien à la taille des entreprises de la filière, de consolider les avancées introduites par la Réglementation Environnementale 2020 (RE2020), et de promouvoir les matériaux renouvelables et biosourcés, notamment dans les marchés publics. Il convient également de favoriser l'usage de toutes les essences afin de préserver la diversité des forêts, tout en poursuivant le développement du bois-énergie, co-produit stratégique de l'exploitation forestière et de la transformation du bois.

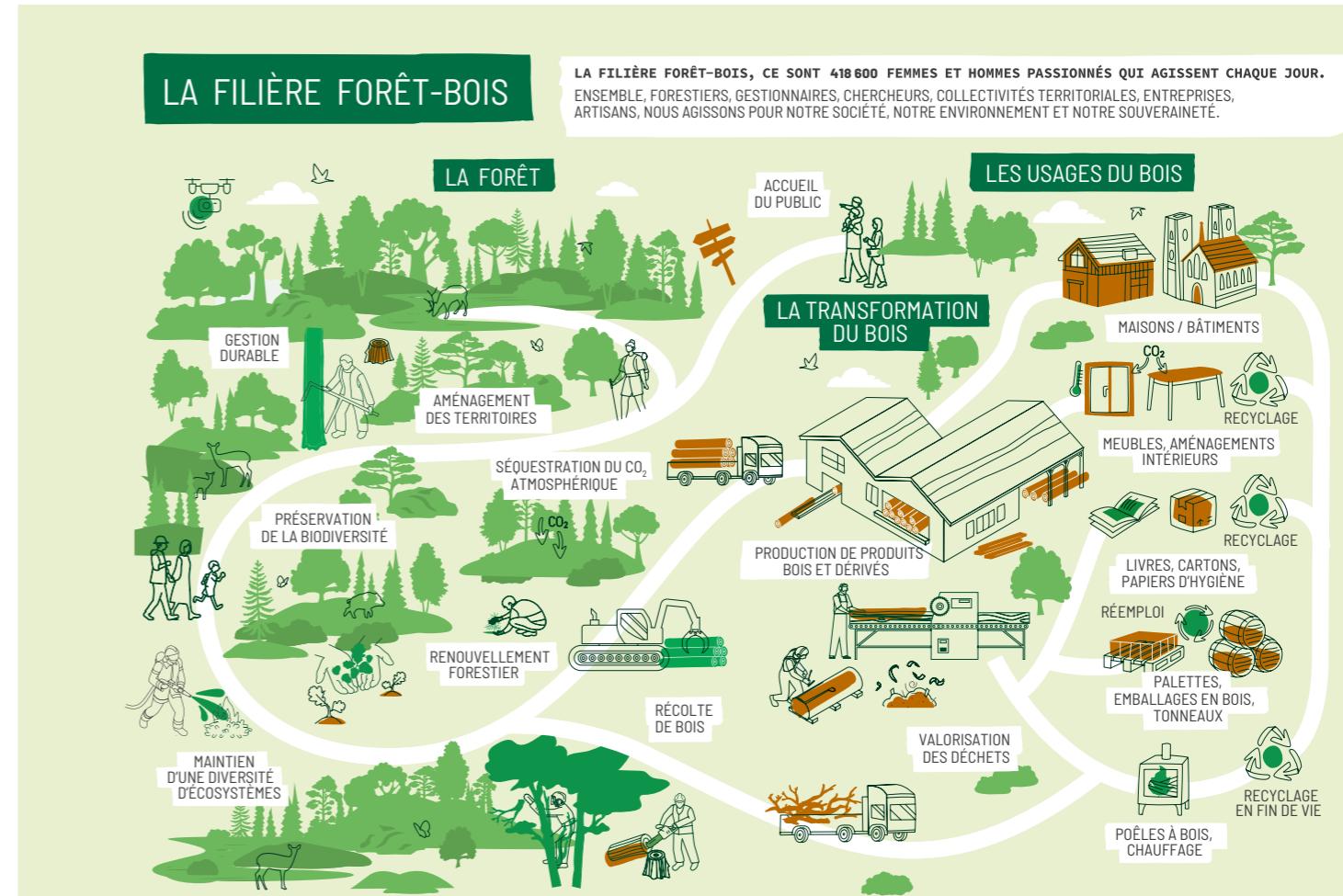
Le deuxième axe vise à **adapter les forêts sur le long terme pour préserver la biodiversité et garantir la multifonctionnalité des peuplements forestiers**. Cela suppose de faire de l'adaptation des forêts au changement climatique une cause nationale, d'assurer un financement suffisant et pérenne du renouvellement forestier, et de renforcer les moyens dédiés à l'observation et à la modélisation des écosystèmes. Il

est aussi nécessaire de développer la prévention et la gestion des risques en forêt, de rétablir un équilibre sylvocynégétique durable, et de sécuriser ainsi que de simplifier les conditions de gestion forestière durable.

Le troisième axe concerne l'attractivité des métiers de la filière et le développement des compétences.

Pour répondre aux besoins actuels et futurs en main-d'œuvre, il est essentiel d'améliorer les conditions de travail dans l'ensemble des secteurs concernés, de mettre en avant les atouts de la filière et de poursuivre les actions de recrutement en faveur de tous les publics.

Enfin, le quatrième axe consiste à **rapprocher les citoyens de la forêt et de la filière Forêt-Bois**. Cela passe par la mise à disposition d'outils pédagogiques pour mieux faire comprendre le fonctionnement des forêts, ainsi que par la structuration d'un réseau d'élus locaux formés et informés, en lien avec la Fédération des Communes Forestières, pour expliquer les enjeux de la gestion forestière. Le dialogue avec les ONG représentatives doit également être poursuivi, dans une logique de transparence et de concertation.





L'ÉCONOMIE ET LE MARCHÉ

France Bois Forêt a pour mission d'offrir à ses membres et partenaires des outils d'analyse qui leur permettent de suivre l'évolution des marchés et de prendre des décisions sur la base de données claires et fiables. C'est ce à quoi s'emploient l'Observatoire Économique France Bois Forêt et la Veille Economique Mutualisée de la filière Forêt-Bois.

Économie et marché

L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE FRANCE BOIS FORÊT, UN OUTIL DE RÉFÉRENCE EN PLEINE ÉVOLUTION

Créé en 2009, l'Observatoire Économique constitue un outil stratégique de référence pour l'analyse de la filière forêt-bois. Il a pour mission de produire des études et des analyses conjoncturelles fiables, permettant de mieux comprendre l'évolution des marchés, des activités et des dynamiques économiques du secteur. En offrant aux entreprises et aux acteurs de la filière des données claires et actualisées, il contribue à éclairer les prises de décision, à anticiper les tendances, et à renforcer la visibilité et la reconnaissance des métiers liés à la forêt et au bois.

Les publications 2024

Cette année, 23 publications ont été mises en ligne sur le site de l'Observatoire Économique France Bois Forêt à la disposition des membres et partenaires de la filière. Les principales publications concernent :

- les **analyses conjoncturelles trimestrielles ou semestrielles** : prix des bois sur pied ou abattus par catégorie de produit et par essence, prix des sciages et des produits transformés, baromètres de conjoncture des entreprises de l'exploitation forestière et du sciage, etc.

- les **synthèses annuelles** : indicateur des prix des bois sur pied en forêt privée, bilans des marchés des bois de la forêt publique, du bois énergie, des études RESOFOP sur la gestion forestière privée, etc.

Ressource forestière	Industrie	Commerce international
<p>FRANSYLVIA - CNPF (RESOFOP) : Enquête bisannuelle auprès des propriétaires forestiers sur les déterminants des décisions de travaux, coupes...</p> <p>GCF : indice des prix trimestriel + volumes des bois rendus usine + analyses de marché</p> <p>EFF : prix semestriels et volumes des bois sur pied vendus lors des ventes groupées + analyses de marché</p> <p>EFF-ASFFOR-SFCDC : Indicateur annuel des prix des bois sur pied en forêt privée</p>	<p>ONF: indice des prix trimestriel bois abattu et bois sur pied + volumes + analyses de conjoncture</p> <p>FNB: Suivi annuel des marchés européens des sciages, parquets, palettes et bois énergie</p> <p>CEEB : Indices de prix trimestriels des sciages, des connexes, du bois énergie et des granulés + Baromètres de conjoncture trimestriel (CA, Carnets commandes...)</p>	<p>FRENCHTIMBER (Isibois) : Statistiques des échanges internationaux des grumes et sciages des principaux pays (tous les deux mois)</p> <p>LCB : Suivi des marchés internationaux des sciages importés et produits rabotés et collés</p>

Les travaux d'élaboration de l'outil de convergence filière débutent

L'outil a pour objectif de rapprocher les dispositifs Veille Économique Mutualisée (VEM) et Carbone 4 afin de proposer une double lecture stratégique : d'une part, une vision agrégée autour de cinq grands marchés selon les dimensions de valeur, de volume et d'empreinte

carbone ; d'autre part, une vision détaillée et opérationnelle de la filière à un niveau fin, couvrant actuellement 56 branches. Ce nouvel outil vise à renforcer la cohérence des analyses et à faciliter la prise de décision à différentes échelles.

Quatre bilans conjoncturels complets

L'année a été rythmée par 4 sessions de la Task Force Conjoncture, qui ont réuni les responsables de toutes les organisations professionnelles. Ces rencontres ont permis de faire un tour d'horizon de la conjoncture des marchés, des producteurs jusqu'aux marchés finaux.

MARCHÉS, ACTIVITÉS, ENJEUX : UNE VEILLE PARTAGÉE

La Veille Économique Mutualisée de la filière Forêt-Bois (VEM-FB) est un projet collaboratif porté par les organisations professionnelles membres de France Bois Forêt et du Codifab, en partenariat avec les pouvoirs publics, notamment les ministères de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, de l'Industrie, du Logement et de la Transition écologique.

L'objectif de la VEM-FB est d'apporter aux acteurs une vision partagée de l'économie de la filière et, en particulier, d'améliorer leur connaissance des marchés. La VEM a ainsi développé plusieurs outils, dont un Tableau Emplois-Ressources (TER).

Révision structurelle du TER

Le Tableau Emplois-Ressources (TER) permet d'évaluer l'importance de la filière dans l'économie nationale et de décrire les relations de consommation entre branches, afin de mieux comprendre les marchés en amont et en aval des produits bois.

Le modèle initial du TER repose sur des données de 2016, avec une actualisation annuelle pour refléter les évolutions conjoncturelles de la production et des échanges internationaux. Toutefois, la structure du TER est généralement revue tous les cinq ans.

Suite à une première refonte des branches en 2022 et à la publication de nouvelles études notamment le rapport Lochu (2023), l'étude RE2020 filière construction bois (2023) et

l'étude Carbone 4 (2024), il est devenu nécessaire d'adapter le modèle initial. Dans ce cadre, la gouvernance de la VEM a confié au FCBA la mission de développer une vision dynamique intégrant les principales évolutions techniques intervenues entre 2016 et 2023. Parallèlement, une série de consultations techniques auprès des experts des organisations professionnelles a permis d'affiner la répartition des essences utilisées dans l'approvisionnement des produits.

Autres travaux réalisés :

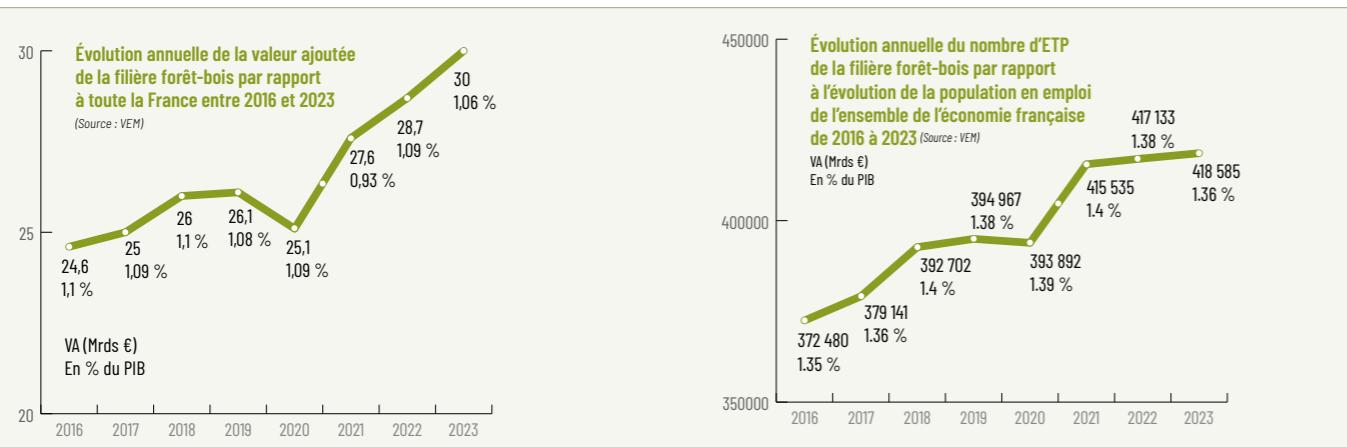
- La scission de la branche 5 (distinguer l'activité de gestion forestière et sylviculture de l'activité d'exploitation forestière);
- La scission de la branche 31 (séparer la fabrication des placages/ contreplaqués de l'activité de fabrication des panneaux à base de bois);
- La restructuration de la branche 50 pour mieux valoriser le bois recyclé ;
- L'actualisation des prix normés (pour prendre en compte les fluctuations des prix des dernières années);

Principaux résultats de la VEM

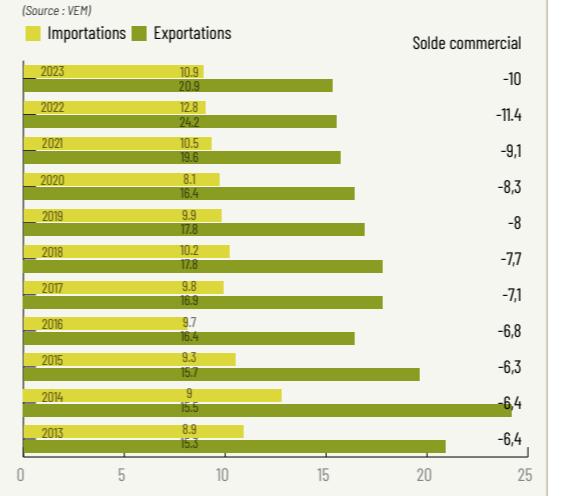
1) Production, emploi et valeur ajoutée de la filière

En 2023, la production en valeur de l'ensemble de la filière bois a gagné 0,8 % (77,2 Mds€ vs 76,6 Mds€ en 2022). La valeur ajoutée a augmenté de 5 % par rapport à 2022.

L'augmentation de la richesse créée est principalement portée par le bois énergie et l'amont forestier (sciajes de feuillets tempérés et de sapin-épicéa). En parallèle, la filière a ouvert plus de 1400 emplois en équivalent temps plein (ETP) depuis 2022 pour atteindre 418 600 ETP en 2023. La filière représente 12,8 % de l'emploi des filières à base industrielle. La productivité du travail a augmenté de 4,3 % en 2023 (72 k€/ETP en 2023 contre 69 k€/ETP en 2022), résultat de meilleures conditions de travail de la filière et d'efforts significatifs en matière d'innovation et d'investissement.



Évolution des importations et des exportations de la filière forêt-bois de 2016 à 2023 en Mds d'€



3) Les exportations

La filière forêt-bois se distingue par une forte orientation vers le marché intérieur, avec un taux de couverture de la demande par l'offre nationale atteignant 60 %, et un taux d'exportation de 26 %. La balance commerciale est restée stable par rapport à 2022 et se maintient autour de 52 %.

État du commerce extérieur de la filière forêt-bois en 2023

Filière bois	Prod. manufacturière
Taux de couverture de la demande par l'offre nat.	60 %
Taux d'exportation	26 %
Taux de couverture des exportations	52 %
	84 %

RÉPARTITION DES 356 000 EMPLOIS DIRECTS HORS SERVICES (ETP) DE LA FILIÈRE EN 2023

52 % bois de construction : rénovation, agencement de lieux de vente, génie civil, 15 % produits de consommation courante : articles papier/carton, objets en bois, produits manufacturés (instruments de musique, cercueils, jeux et jouets, cintres...), 15 % emballage bois, carton, tonnellerie..., 11 % énergie industrielle, collective ou individuelle (partie commercialisée), 7 % marché du meuble à base de bois.

2) Indicateurs du commerce extérieur

Le solde du commerce extérieur de la filière bois s'établit à -10 Mds€ en 2023, une amélioration de 12 % par rapport à 2022. Cette évolution favorable s'explique par une baisse conjointe des importations (-14 %) et des exportations (-15 %), ramenant les échanges à des niveaux comparables à ceux de 2021. La réduction du déficit commercial concerne notamment plusieurs segments : les sciages et produits techniques affichent une amélioration significative de 21 %, suivis des pâtes, papiers et cartons (-10 %), ainsi que des meubles en bois (-14 %). Parallèlement, le secteur des emballages en bois renforce son excédent commercial, avec une hausse de 8 % entre 2022 et 2023.

5) Emploi direct par marché de destination finale

En 2023, la filière bois a généré 418 600 emplois directs (ETP) dont 356 000 (85 %) sont issus des activités de production forestière, de transformation et de mise en œuvre de produits bois de la filière forêt-bois. Ils fournissent cinq marchés de destination finale.

Le solde des emplois de la filière (62 860 emplois directs (ETP), soit 15 % de l'ensemble) est lié aux services (transports, conseils...).

La filière valorise un même matériau bois en vue de satisfaire de nombreux marchés indépendants. Elle bénéficie d'une variété de débouchés, ce qui lui procure une forte résilience face aux évolutions conjoncturelles de tel ou tel secteur. Par ailleurs, de nouveaux marchés émergent, telle la chimie verte, qui représentent de nouvelles opportunités de croissance.

Valeur ajoutée et emploi des activités (en Mds€)

	Prod. et transfo.	Mise en œuvre	Total (24,2 Mds €)
Construction	3,1	9,2	12,9
Pâte, papier et carton	4,7	-	4,7
Energie	2,3	0,8	3,1
Emballage bois	1,9	-	1,9
Meuble	1,7	-	1,7
Autres produits	1,1	-	1,1

Le bois français par usage

La part des ressources françaises incluant les produits forestiers, les sous-produits de scieries et le bois recyclé augmente dans la consommation intérieure de bois énergie et de bois d'œuvre. Ces filières à forte implantation locale génèrent des retombées socio-économiques significatives, telles que la réduction des émissions de carbone, la création d'emplois et de valeur ajoutée au sein des territoires.

Part du bois français selon les filières d'usage

	2020	2021	2022	2023
Filière d'usage bois d'œuvre	60 %	59 %	61 %	65 %
Filière d'usage bois d'industrie	24 %	27 %	19 %	25 %
Filière d'usage bois énergie	84 %	84 %	77 %	81 %

Toutes les données actualisées de la VEM sont sur le site vem-fb.fr



LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT

Au cours de l'exercice 2024-25, près de 180 programmes ont été financés par France Bois Forêt afin de répondre aux enjeux de la filière : adaptation des forêts au changement climatique, développement des usages du bois, sensibilisation du grand public et attractivité des métiers. Les pages suivantes présentent certains de ces programmes et nous invitons les lecteurs à consulter La Lettre B et le site franceboisforêt.fr pour découvrir l'intégralité des programmes financés par l'interprofession nationale.

La recherche et le développement

SYLVICULTURE, GESTION DURABLE ET SANTÉ DES FORÊTS



Un nouvel outil pour la recherche d'aides au renouvellement forestier – Fransylva

Budget FBF : 90k€

Après trois années de recensement intensif, les équipes de Fransylva Services ont mis en ligne un simulateur des aides au renouvellement forestier. Née grâce au soutien financier de France Bois Forêt, cette plateforme vise à aider les propriétaires et les gestionnaires de massifs à trouver les aides, publiques et privées, auxquelles ils sont éligibles. Ces coups de pouce financiers ne concernent pas seulement les opérations de boisement et de reboisement. Des aides complémentaires aux travaux de renouvellement, telles que les aides à la desserte forestière et à l'élaboration de plans de gestion durable, sont également prises en compte par le simulateur. Peu ou mal connus, ces dispositifs, récents pour la plupart, se révèlent pourtant particulièrement intéressants et peuvent représenter de 40 à 100 % du montant de l'investissement à consentir.

Voir le simulateur : bit.ly/45MppWb



Conserver les plançons de peuplier au froid pour favoriser la plantation – CNPF

Budget FBF : 37k€

Traditionnellement, les propriétaires renouvellent leurs parcelles de peupliers en mettant en terre des plançons, grandes et fines tiges de 5 mètres de longueur. Pour éviter les échecs, cette plantation doit se faire avant que le plançon ne débourre. Mais avec l'adoucissement des hivers, les bourgeons ont tendance à éclore plus tôt et parfois quand les parcelles sont encore inondées, ce qui réduit les périodes favorables aux plantations, voire contraint les populicultrices à les repousser d'une année sur l'autre avec les problèmes qui en découlent. D'où l'idée de maîtriser débourrement et rhizogenèse. Afin d'expérimenter la possibilité de conserver les plançons en chambre froide avant leur plantation, 4 860 plançons, de cinq cultivars représentant l'éventail des périodes de débourrement, ont été plantés dans trois zones climatiques distinctes : Pays de la Loire (Longué-Jumelles, Maine-et-Loire), Grand-Est (Vaucogne, Aube) et Nouvelle-Aquitaine (Villeton, Lot-et-Garonne). Les plantations ont été réalisées à quatre dates différentes entre le 20 février et le 1^{er} juin 2023 pour pouvoir identifier la période limite de plantation. Les mesures des suivis de chaque plant ont été effectuées à six dates de fin février à fin octobre 2023. Les résultats de l'expérimentation sont prometteurs : le passage en chambre froide a permis d'allonger la période de plantation d'environ deux mois par rapport aux dates habituelles (selon les régions jusqu'à fin avril ou fin mai) tout en conservant un excellent taux de reprise, c'est-à-dire au-delà de 90 %.

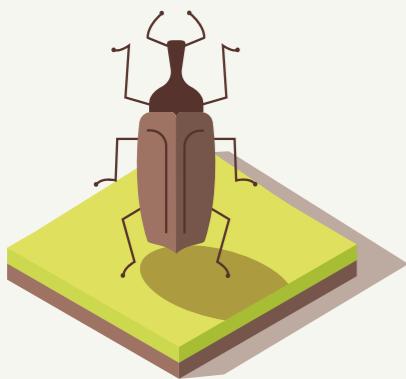


Une cartographie numérique pour favoriser le transport du bois – FCBA

Budget FBF : 66k€

Les massifs forestiers sont parcourus de centaines de milliers de kilomètres de routes et de pistes. Longtemps, ce vaste réseau n'avait pas été cartographié, ce qui entravait la fluidité du transport des bois ronds. Quelques initiatives régionales avaient bien vu le jour ces dernières années, mais elles étaient restées parcellaires et incompatibles entre elles. Dans le cadre du Programme national de la forêt et du bois (PNFB), l'IGN et FCBA ont développé, avec le concours du ministère de l'Agriculture, du Codifab et de France Bois Forêt, un système de cartographie numérique. Dans un premier temps, ce programme a permis la numérisation des « itinéraires bois ronds », la définition et la publication d'un standard national relatif à la desserte pour le transport des bois, le développement d'un outil cartographique Web collaboratif. Dans un deuxième temps, les deux partenaires ont amélioré le système. À l'issue de deux années de développement, ils ont enrichi NaviForest par la mise à disposition de nouvelles fonctionnalités : importation de traces et de points GPS et conversion en objets métier, validateur de conformité au standard national de données dessertes pour le transport de bois, mise à disposition des arrêtés préfectoraux relatifs au transport de bois ronds, édition de cartes paramétrables, visualisation de photos de terrain. Ces nouveautés ont été plébiscitées par les professionnels, et ce n'est pas fini car de prochains développements sont prévus. NaviForest devra intégrer non seulement les éléments DFCI concernant la lutte contre les feux de forêts, mais aussi, à terme, les résultats de la campagne de cartographie de la France par télédétection laser (Lidar6) actuellement menée par l'IGN.

EXPLOITATION, TRANSFORMATIONS ET USAGES DU BOIS



Réduire la menace de l'hylobe dans les jeunes plantations de résineux - GCF, ONF, INRAE, FCBA, IEFC

Budget FBF : 75k€

Le projet Luthyl vise à évaluer et diffuser des méthodes opérationnelles de lutte contre l'hylobe qui, en s'attaquant à l'écorce des jeunes résineux dans les plantations, interrompt la circulation de leur sève et provoque leur mort. Après trois années de recherche, scientifiques et professionnels ont identifié des méthodes réduisant l'intensité des attaques d'hylobes. Plusieurs types d'actions ont été testés : la jachère d'un à deux ans, un fort décapage des sols autour des jeunes plants et la suppression des souches sur certains terrains. En les combinant, on parvient à réduire les dégâts sur les jeunes plants, tout en réduisant le temps de jachère. Le projet a également été l'occasion de rendre pleinement opérationnelle l'application Silvalert créée par l'Institut européen de la forêt cultivée (IEFC) pour signaler aux usagers d'un même territoire les dégâts observés en forêt.

Hylobe en train de consommer l'écorce d'un jeune résineux.



L'IA au service de la traçabilité des grumes de chêne - ONF, UL LORIA, INRAE

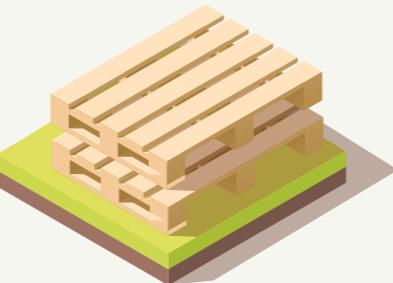
Budget FBF : 91k€

Soutenu par France Bois Forêt et coordonné par l'Inrae, l'université de Lorraine et l'ONF, ce développement vise à coupler imagerie et intelligence artificielle (IA) pour assurer une traçabilité sécurisée des grumes de chênes basée sur la reconnaissance de leurs caractéristiques biométriques. Les scientifiques français ont conçu une méthode de reconnaissance des singularités de chaque arbre, basée sur l'analyse de photos de sections de chêne par intelligence artificielle. Son concept : apprendre à l'IA à reconnaître, à coup sûr, les photos d'arbres. Pour assurer une bonne traçabilité, le système doit pouvoir lier au même arbre des photos prises à différents moments du parcours de la grume, depuis le chantier jusqu'à la scierie. Ce qui annonce le programme des chercheurs : constituer une très importante banque d'images pour que la « machine » apprenne à lier à la même grume des photos prises dans des contextes et des niveaux de lumière différents. En quelques mois, plus de 33 000 images de 5 000 culées de grumes ont été téléchargées sur des serveurs de l'Inrae. C'est en puisant dans ce fonds photographique que les algorithmes ont fait leur apprentissage et développé des capacités de reconnaissance hors normes. Cette méthode de traçabilité donne d'excellents résultats avec un taux de reconnaissance de 100 % sur les données testées.

Améliorer les peuplements en impasse sylvicole - GCF

Budget FBF : 30k€

La France s'est fixée comme objectif d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050, et la filière a un rôle majeur à jouer par la capacité de la forêt et du bois à stocker le CO₂ sur le temps long. Le changement climatique a déjà impacté les forêts et réduit le puits de carbone forestier français ces dix dernières années. D'où la nécessité de déployer des solutions techniques permettant de relancer le rôle de pompe à carbone de la forêt. C'est tout l'objet du programme « Amélioration de peuplements en impasse sylvicole » engagé, en 2022, par le Groupe Coopération Forestière et ses partenaires (CNPFI, ONF, FCBA, INRAE, I4CE, Fransylva), avec le soutien de France Bois Forêt. Ce projet cible les peuplements dont la capacité de stockage de carbone peut être nettement améliorée par une intervention. Pour cela, le GCF est engagé dans le développement de deux méthodes d'amélioration en vue de rendre éligibles ces types de plantation au Label bas-carbone (LBC) créé en 2018 par le ministère de la Transition Écologique. La première méthode vise l'enrichissement, par des essences plus résistantes, de peuplements vulnérables aux effets du changement climatique, lesquels représentent une surface cumulée de 250 000 ha, selon les données de l'Inventaire forestier national (IFN). Pour qu'un peuplement vulnérable au réchauffement soit éligible au Label bas-carbone, il faut démontrer que 20 % à 40 % des tiges présentent au moins 50 % de perte foliaire et que l'essence de référence ne supportera pas, sur sa station, les effets d'un réchauffement supérieur à + 3°C relativement à l'ère préindustrielle. La seconde méthode développée par le GCF et ses partenaires porte sur l'enrichissement de peuplements à potentiel d'amélioration de stockage de carbone, de peuplements appelés communément « pauvres », qui ne remplissent pas pleinement en l'état leur rôle de captation de CO₂. Cette méthode consiste en la substitution de 30 % à 70 % d'arbres à plus forte capacité de stockage de carbone et de production de bois d'œuvre. Selon l'IFN, 2 832 500 ha de peuplements matures – à la biodiversité relativement pauvre elle aussi (Indice de biodiversité potentielle inférieur à 21) – sont concernés : 573 200 ha de taillis ; 1 302 300 ha de mélanges futaines/taillis et 957 000 ha de futaines.



Accompagner l'activité de reconditionneur pour favoriser le réemploi de palettes bois - FNB

Budget FBF : 60k€

Issue d'un matériau renouvelable et naturel, ultra résistant, la palette bois est l'emballage durable par excellence. Les entreprises et les industriels ne s'y sont d'ailleurs pas trompés : 95 % des palettes utilisées dans la logistique sont des palettes en bois. Moins connues, en revanche, sont ses capacités à être réparée et réemployée. La FNB, avec le soutien de France Bois Forêt, a publié le Manuel référentiel du reconditionneur de palettes bois. Cet ouvrage de 160 pages rappelle les caractéristiques techniques et environnementales de la palette bois. Il recense aussi les bénéfices industriels, logistiques et sociaux de son reconditionnement.



Réunion forestière sur une futaie de résineux régularisée en impasse sylvicole en Savoie (73).

Photo : Eliebech-Dillies/CNPF



Resobois : mettre en relation les professionnels de la filière bois-construction - Bois de France, Fibois France

Budget FBF : 140k€

La mise en œuvre de la Réglementation environnementale 2020 (RE 2020) a créé une forte appétence pour la construction bois. Cette opportunité pour la filière peine parfois à se concrétiser pourtant car l'offre d'accompagnement et de certains produits bois-construction n'est pas toujours visible. Afin de résoudre cette problématique, l'association Bois de France, déjà à l'origine du label national portant son nom créé pour garantir la traçabilité du bois français, de la forêt à son utilisation, a développé une plateforme numérique de mise en relation des porteurs de projets et des entreprises de la filière. En ligne depuis le printemps 2024, la plateforme permet aux entreprises françaises de mise en œuvre et de transformation de produits bois de présenter leur catalogue. Les porteurs de projets peuvent ainsi sélectionner au sein des entreprises inscrites celles qui répondent à leurs attentes. Libre ensuite au donneur d'ordre de transmettre son appel d'offres aux sociétés qu'il aura sélectionnées. Puis à ces dernières d'y répondre directement.



Présentation de la plateforme Resobois (www.resobois.fr) sur le stand de la filière à l'occasion de Batimat.



Faciliter la conception des projets intégrant du bois - FNB, FCBA

Budget FBF : 57k€

À destination des architectes, services techniques de maîtrise d'ouvrage, bureaux de contrôle, experts, bureaux d'études, le Catalogue Bois Construction a été mis en ligne en 2015 dans sa première version et s'enrichit régulièrement depuis. Ce site internet met à la disposition des concepteurs d'ouvrages une bibliothèque de référentiels et des solutions techniques pour bâtir avec le bois. Développé avec le concours financier de France Bois Forêt et du Codifab, le Catalogue Bois Construction est pensé en deux chapitres principaux : l'outil « BoisRéf » et l'espace Solutions techniques. Le premier recense tous les référentiels techniques devant être appliqués pour la conception de murs, de planchers, de charpentes, de revêtements et de menuiseries, et permet le téléchargement ou la consultation en ligne de tous les documents en accès gratuit. Une trentaine de fiches indiquent clairement les domaines d'application de chaque type d'ouvrage à base de bois et les référentiels qui encadrent les performances du ou des produits de constitution, les règles de conception et la mise en œuvre. Ces informations sont synthétisées dans un tableau qui distingue les documents de techniques courantes et non courantes. Chacune des fiches propose de nombreux liens directs vers des guides, études, modélisations et calepins de chantiers. L'espace Solutions techniques comprend trois parties dédiées aux structures de l'enveloppe du bâtiment, aux revêtements et aux menuiseries. Toutes sont structurées de la même façon. Elles présentent les solutions types les plus courantes conformes au DTU correspondant.

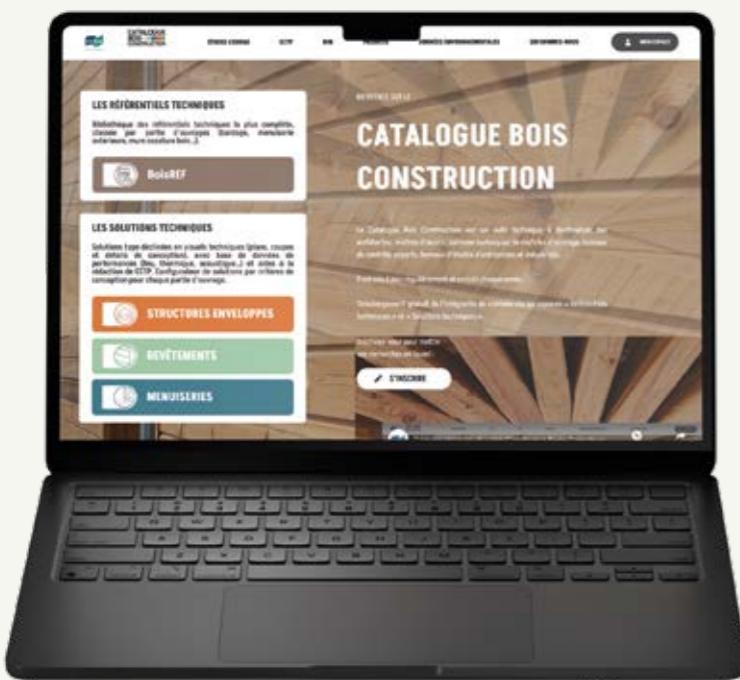


Caractérisation du cèdre de l'Atlas – France Forêt PACA, FNB PACA, Fibois Sud

Budget FBF : 45k€

Depuis un siècle, le pourtour méditerranéen a connu un réchauffement de 2,2 °C, supérieur à la moyenne française, accompagné d'une baisse de 16 % de la pluviométrie en Provence et d'une hausse significative des épisodes de stress hydrique. Ces conditions ont fragilisé les essences locales comme les chênes et les pins, d'où l'intérêt croissant pour le cèdre de l'Atlas, une espèce origininaire du Maghreb, résistante à la sécheresse et présente en France depuis trois siècles. Utilisable en bois d'œuvre, apprécié des charpentiers et des industriels, ce cèdre a fait l'objet d'un programme d'évaluation portant sur sa capacité d'adaptation, ses disponibilités en graines, et ses qualités techniques. Espèce réglementée, ses graines peuvent être récoltées et commercialisées uniquement si elles proviennent de peuplements sélectionnés en fonction de leur qualité génétique. Mais les récoltes restent très variables, rendant nécessaire l'installation de vergers à graines, notamment dans le Lot et en Haute-Vienne. Si la plantation est cruciale, la croissance jusqu'à maturité l'est tout autant, or la moitié des spécimens en PACA sont dégradés à cause du gel tardif et des étés extrêmes, imposant aux sylviculteurs une adaptation de leurs pratiques pour atténuer ces vulnérabilités. Malgré cela, le cèdre conserve un fort potentiel : classé C18 à C24 pour les usages en charpente, B pour la résistance à la pénétration, il présente aussi une bonne stabilité au séchage, bien qu'il soit difficile à traiter par imprégnation.

En bardage, son duramen résiste au feu comme l'épicéa, et son aubier atteint des performances proches de celles du mélèze. Ainsi, malgré quelques limites techniques et climatiques, le cèdre de l'Atlas s'affirme comme une essence d'avenir pour les forêts du sud de la France et pour une filière bois en mutation face aux enjeux du changement climatique.



Sensibiliser les élus aux contrats d'approvisionnement en bois – Communes forestières France

Budget FBF : 147k€

Les communes forestières françaises mettent chaque année entre six et sept millions de mètres cubes de bois sur le marché, mais l'exportation croissante de grumes et la concurrence d'acheteurs étrangers ont soulevé des inquiétudes quant à l'approvisionnement des entreprises nationales de première transformation. Pour sécuriser cette ressource, Communes forestières France, avec le soutien de France Bois Forêt, encourage la contractualisation des ventes via des contrats d'approvisionnement conclus entre l'ONF (agissant pour les communes sous régime forestier) et les acheteurs. Ces contrats fixent, pour une durée déterminée, les volumes, essences, qualités, prix unitaires et modalités de livraison, permettant ainsi de réduire les invendus et les fluctuations du marché. À terme, 35 % des ventes devront se faire sous ce format. Pour accompagner les élus locaux, notamment les maires et adjoints chargés des forêts, Communes forestières France a mis en place un programme de sensibilisation incluant formations, visites d'entreprises et supports pédagogiques afin de promouvoir cette pratique et renforcer la gestion durable et locale de la ressource forestière.

Visite d'une scierie par des élus locaux et des agents de l'ONF organisée dans le cadre d'une journée d'information sur le thème de la contractualisation en collaboration entre l'ONF et Communes forestières France



Communes forestières France



Construction à ossature bois d'un ERP (établissement recevant du public) en Loire-Atlantique (44).



Bois-construction : un intérêt toujours grandissant – FCBA

Budget FBF : 17k€

Devant le succès remporté en 2023 par sa session de formation au bois-construction dans le cadre de la RE 2020, FCBA réitère l'opération en 2024. La centaine de participants a pu comprendre pourquoi le bois répond parfaitement aux prescriptions environnementales et climatiques de la RE 2020. Si les professionnels de la filière constituaient la principale cible du webinaire du 13 juin 2024, destiné à les aider à s'approprier les arguments environnementaux des

produits bois, il s'est avéré qu'un participant sur trois était extérieur à la filière. Organisées à Bordeaux, à Lille et à Lyon, les journées techniques des 19 septembre, 24 octobre et 26 novembre 2024 ciblaient, quant à elles, d'autres publics : ces trois rendez-vous ont permis de sensibiliser une trentaine de professionnels travaillant pour la plupart dans des bureaux d'études sur la réduction de l'impact environnemental des projets visée par la RE 2020 et leur capacité de stockage du carbone dans les produits bois dans le temps long.



Bocage forestier – Alliance Forêt Bois

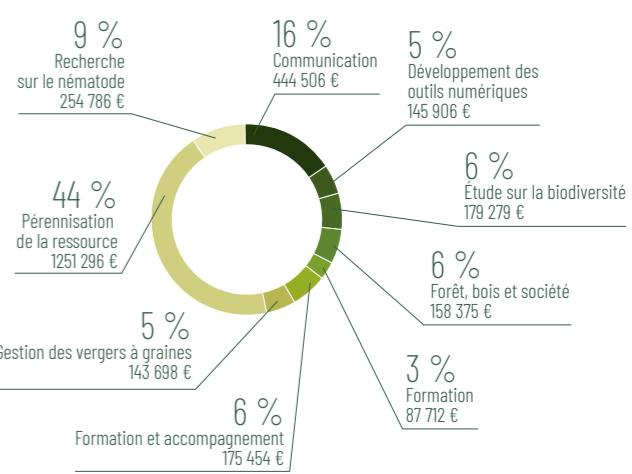
Budget FBF : 9k€

Mis en œuvre par l'Inrae, l'IIEFC et Alliance Forêt Bois, avec le soutien de la Section spécialisée pin maritime de France Bois Forêt, le programme Bocage forestier explore les bienfaits de la plantation de haies bocagères dans les pinèdes girondines. Ce projet vise à créer des habitats diversifiés pour répondre aux besoins d'espèces animales et végétales via les processus de supplémentation et de complémentarité des ressources (alimentation, abri, reproduction) et contribuer à faire des forêts des réservoirs de biodiversité. Pour créer ces habitats, les forestiers s'inspirent des haies bocagères agricoles propres à abriter une diversité importante d'oiseaux, de chiroptères, de coléoptères carabiques, d'araignées et de papillons. L'installation de ces lisières offre aussi une protection supplémentaire aux peuplements de production contre les risques abiotiques (incendies, tempêtes) et biotiques (ravageurs). L'intérêt du projet est de diversifier les espèces arborées présentes dans le paysage tout en augmentant l'hétérogénéité et la connectivité des lisières à l'échelle de ce dernier afin de maintenir une forte capacité de production à la hauteur des peuplements.

FOCUS SUR LA SECTION SPÉCIALISÉE PIN MARITIME

Le 7 décembre 2016 était signé un protocole d'accord pour la création d'une section spécialisée « pin maritime » au sein de France Bois Forêt. La filière de production du pin maritime présente en effet des caractéristiques qui lui sont propres : sylviculture de précision, monospécifique, cycles courts, sélection génétique, activité de pépinière, mécanisation, systèmes de protection DFCI, risques climatiques et surveillance phytosanitaire. La prise en compte de ces spécificités et la volonté de France Bois Forêt de prendre toute sa part à la dynamique nouvelle de la filière forêt-bois au niveau national ont alors créé les conditions nécessaires à la naissance d'une section spécialisée à compétence nationale dédiée à la sylviculture du pin maritime. Depuis sa création, la section spécialisée pin maritime déploie de nombreuses actions dans divers domaines comme la recherche contre le nématode, la surveillance phytosanitaire, la biodiversité, la formation et la relation forêt et société.

Budget de la Section Spécialisée Pin Maritime Période 2017 - 2025 (budget = 2 841 k€)



LA COMMUNICATION

En 2024, la stratégie de communication de France Bois Forêt est demeurée prioritairement, comme en 2023, de sensibiliser les jeunes Français aux problématiques liées à la forêt, à la gestion forestière et aux usages du bois, pour qu'ils deviennent une génération concernée par l'avenir des forêts.

Vis-à-vis d'une cible plus mature, la communication a mis l'accent sur les raisons de privilégier le bois et ses nombreux emplois, afin de soutenir les ventes de bois français et mobiliser les prescripteurs.



La communication

COMMUNICATION GRAND PUBLIC

Le grand public est une cible majeure de la communication de France Bois Forêt. Plus d'une quinzaine d'actions ont été déployées sur la période 2024.

Les campagnes digitales

Le Bois et la Forêt, des résultats exceptionnels

D'avril 2024 à avril 2025, France Bois Forêt a mené une campagne de communication digitale, intitulée **Le Bois et la Forêt**, sur Facebook, Instagram, TikTok et YouTube. Elle avait pour objectif de sensibiliser la cible des 18-35 ans aux problématiques liées à la forêt, à la gestion forestière et aux usages du bois, et de contrer les idées reçues sur ces mêmes sujets. La qualité des 105 vidéos publiées lors de la campagne a obtenu des résultats exceptionnels tandis que le nombre des abonnés a bondi à 20 000, tous réseaux confondus.

Objectif : 200 000 vues organiques
Résultat : **4 000 000** vues organiques

Objectif : 5 000 000 vues paid
Résultat : **8 800 000** vues paid

+20 000 abonnés gagnés sur tous les réseaux et +28 000h de contenu visionné



Records battus avec Brut.
Toujours dans l'objectif de toucher la jeune génération, France Bois Forêt s'est associée à Brut, le média en ligne dont 80 % de l'audience a moins de 35 ans. Quatre

publi-reportages ont été produits sur la période 2024-2025, et ont, là aussi, largement dépassé les objectifs initiaux.

Le Salon International de l'Agriculture 2025

Un stand à fort impact

Les organisations professionnelles de la filière étaient de nouveau bien présentes au Salon International de l'Agriculture, du 22 février au 2 mars 2025. Le stand de la filière, piloté par Fransylva et mitoyen du stand de l'ONF, a été visité par près de 8 500 personnes, qui ont participé à au moins l'une des animations proposées : quiz pédagogique, photo en immersion dans la forêt, quiz écrit... Ce chiffre, en hausse de 3,6 % par rapport à l'édition 2024, démontre l'intérêt des visiteurs pour les sujets forêt et bois et l'attractivité des animations. Plus de 3 300 documents ont également été distribués, ce qui représente une augmentation de 10 %.

Sa conception 100 % bois et éco-responsable a valu au stand le **Prix du Stand à Impact Positif** décerné par le Syrpa, réseau des agri-communicants. Cette récompense revient à toutes les organisations membres de France Bois Forêt qui pilotent les différents salons avec, de l'un à l'autre, le réemploi des éléments du stand.



La Journée internationale des forêts

Une action qui fait l'unanimité

Durant la semaine du 21 mars 2025, centrée sur la Journée internationale des forêts, plus de 11 300 personnes ont participé à l'une des 413 activités organisées par des professionnels de la filière dans toute la France pour faire découvrir au grand public l'écosystème forestier. Une action qui fait l'unanimité chez les participants comme chez les porteurs de projets. Elle est soutenue par France Bois Forêt et coordonnée par l'association Teragir.

LE BOIS AU CŒUR DE L'ACTUALITÉ

Jeux Olympiques de Paris

Le bois, champion du bilan carbone

Avec 30 000 m³ de bois certifié 100 % gestion durable, dont 45 % de bois français, utilisé dans la totalité des constructions de ces jeux, soit 30 000 tonnes d'équivalent CO₂ stockées, la filière, structurée autour de France Bois 2024, a fait des Jeux de Paris l'olympiade au plus faible impact carbone.

Réouverture de Notre-Dame de Paris

Une filière unie

Cinq ans après le terrible incendie, la cathédrale a rouvert ses portes au public, désormais parée d'un nouveau symbole, celui de la mobilisation de la filière forêt-bois unie pour offrir les chênes nécessaires à la reconstruction à l'identique de la charpente.

Attractivité des métiers

Face aux difficultés croissantes de recrutement dans l'ensemble de la chaîne de transformation et de valorisation, la filière forêt-bois se mobilise autour d'un programme ambitieux pour améliorer l'attractivité des métiers auprès des jeunes et des publics en reconversion.

VeryWoodMétiers, pour les jeunes pousses

Développée sur TikTok, afin de toucher les jeunes générations là où elles se trouvent, la campagne de communication VeryWoodMétiers a prouvé son efficacité. Plus de 11 300 personnes se sont abonnées sur la période, portant à 17 200 le nombre total de followers du compte TikTok. Les 93 vidéos diffusées pour promouvoir la diversité des métiers de la forêt et du bois, ont cumulé 2,2 millions de vues et généré 50 200 interactions.

Journées Portes Ouvertes, des entreprises accueillantes

Du 9 au 11 octobre 2024, 49 entreprises de la forêt et du bois ont ouvert leurs portes à travers la France, accueillant plus de 600 visiteurs venus découvrir les métiers de la filière. L'opération était promue sur le site web verywoodmetiers.fr, en partenariat avec France Travail. Elle était soutenue par une campagne dédiée de 12 vidéos sur le compte TikTok, qui ont cumulé 555 000 vues, soit un quart des vues totales de l'année. Cette action a également fait l'objet d'une campagne de relations presse à destination de la presse spécialisée bois, construction et BTP, emploi,



insertion, RH, économie, ainsi que de la presse régionale au moyen de relances spécifiques pour s'assurer d'une couverture locale.

Salons d'orientation, des contacts de qualité

Toujours sous le pavillon VeryWoodMétiers, la filière forêt-bois était présente au Salon Européen de l'Éducation du 15 au 17 novembre 2024. Grâce à un stand attractif situé à l'entrée de l'événement et animé par plusieurs organisations professionnelles de la filière, des contacts de qualité ont pu être pris au sein d'un public composé à 4 % de collégiens, 46 % de lycéens et 8 % d'étudiants.

La filière était également représentée dans 5 salons d'orientation régionaux, en Île-de-France, Hauts-de-France, Grand Est, Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Plus de 700 jeunes intéressés par les métiers de la forêt et du bois ont ainsi pu être touchés.

Un site pratique : metiers-foret-bois.org

Pour les futurs étudiants et étudiantes, les personnes en reconversion et les entreprises de la filière, le site metiers-foret-bois.org fait office de boîte à outil. Il recense 34 fiches métiers, 108 certifications et diplômes référencés, 648 établissements et présente 48 vidéos de métiers, ainsi que des offres d'emploi. Le site est LA référence pour celles et ceux qui souhaitent rejoindre la filière. En 2024, il a enregistré un total de 254 109 visiteurs, soit une augmentation de visites de 6 % par rapport à 2023.

Le Guide Onisep, bientôt réédité

Mis à jour en 2023, le guide des métiers et formations de la filière forêt-bois, rédigé en partenariat avec l'ONISEP, a été distribué sans discontinuer en 2024-25. Une réimpression est programmée pour 2025-2026.

DES OUTILS NUMÉRIQUES ET LUDIQUES TRÈS TENDANCE !

Afin de valoriser ses métiers, la filière bois-forêt dispose d'outils ludiques, bien en phase avec les usages actuels.

VERY WOOD QUEST

Développé en 2024 et sorti début 2025, Very Wood Quest est un jeu de réalité mixte qui permet d'initier les jeunes à la gestion forestière. Contrairement à la réalité virtuelle, qui projette l'utilisateur dans un monde entièrement en 3D, la réalité mixte projette des éléments 3D dans l'environnement de l'utilisateur.

SIMULATEUR DE SCIAGE

Créé en 2017 et plébiscité sur tous les salons, le célèbre simulateur de sciage de la filière a fait l'objet d'une importante mise à jour en 2024, comprenant notamment l'ajout de nouvelles fonctionnalités.



Une classe participe à une animation pédagogique à Mimizan, dans les Landes.

La communication

COMMUNICATION JEUNE PUBLIC

La filière poursuit le développement des outils à destination du jeune public et plus spécifiquement dans le cadre scolaire, en menant des actions qui répondent aux besoins exprimés par les enseignants.

Un kit pédagogique pour les 6-11 ans

Le kit pédagogique *Mon p'tit bois m'a dit* est disponible depuis avril 2025. Il a été conçu par une agence spécialisée dans la communication auprès des jeunes publics, en collaboration avec des enseignants et en conformité avec le programme de l'Education nationale. Il comporte une trentaine de fiches adaptées au niveau de l'élève (cycle 2 ou cycle 3), des corrigés pour l'enseignant et 4 posters pédagogiques. Il permet aux élèves de découvrir les forêts françaises, les différents usages du bois, la gestion forestière et les effets du changement climatique grâce à des exercices amusants et pédagogiques. Disponible sur le site de France Bois Forêt en téléchargement gratuit, ce kit pédagogique a également été adressé à 36 000 enseignants via deux opérations d'e-mailing.

Dans 1000 communes, la forêt fait école

Afin de sensibiliser les plus jeunes à la gestion forestière et au lien qui existe entre la forêt et le bois et les collectivités, Communes forestières France organise chaque année depuis 2019, avec le soutien de France Bois Forêt, un riche programme éducatif baptisé *Dans 1000 communes, la forêt fait école*. En 2024, plus de 10 000 enfants, parents et enseignants ont ainsi été sensibilisés à la gestion forestière, grâce à 162 parcelles pédagogiques mises à leur disposition par 261 communes. Pendant un an, les participants et participantes apprennent à gérer leur parcelle, reconnaître les essences d'arbre, planter... Une manière concrète et captivante de découvrir la multifonctionnalité des forêts et leur gestion durable !



La Forêt s'invite à l'École

Mené en partenariat avec l'association Teragir dans le cadre du programme « La Journée Internationale des forêts », le volet *La Forêt s'invite à l'École* propose aux établissements scolaires et d'accueil périscolaire de mener des projets pédagogiques sur les thèmes de la biodiversité, de la multifonctionnalité des forêts, de la gestion durable et des différents usages du bois. Sur l'année scolaire 2024-25, ce programme a permis aux personnels enseignants de sensibiliser plus de 17 200 élèves, de la maternelle au lycée, grâce à plus de 220 projets pédagogiques sur l'ensemble de la France.

La communication

COMMUNICATION AUPRÈS DES PRESCRIPTEURS

Développer les usages du bois, prioritairement français, passe par une solide promotion, auprès des prescripteurs, des solutions qu'offre la filière en termes de produits et de décarbonation.

Les terrasses et bardages bois, produits porteurs

L'objectif de ce programme, mené par la Fédération Nationale du Bois et Le Commerce du Bois, est de promouvoir les terrasses et les bardages en bois auprès des principaux décideurs et donneurs d'ordre pour accroître l'utilisation du bois en général et du bois français en particulier. Lors de cette quatrième année d'existence, en 2024, l'accent a été mis sur les performances carbone des produits rabotés et leur contribution à l'atteinte des objectifs fixés par la RE 2020. Cette campagne produits s'appuie sur l'animation de deux sites ma-terrassebois.com et mon-bardagebois.com, et se développe sur les réseaux sociaux (Pinterest, Facebook, Instagram, LinkedIn et Youtube). Elle a été complétée par des visites de terrain à Nantes, Lyon et Bordeaux, des prises de paroles sur des salons professionnels et des encarts publicitaires dans les magazines *A vivre et Architecture Bois Magazine*.



Salons professionnels, les incontournables

Le Carrefour International du Bois, du 28 au 30 mai 2024

Trois jours durant, 13 500 visiteurs, dont 39 % d'étrangers, ont afflué au Parc des Expositions de La Beaujoire. Ils ont pu visiter les stands de 637 exposants. Les visiteurs ont découvert un programme de conférences varié : la construction bois en milieu hospitalier, l'usage du bois dans les immeubles olympiques, la féminisation des métiers du bois et de la forêt ou encore la démarche d'utilité sociétale de la filière... Le stand, piloté par la Fédération Nationale du Bois dans le hall dédié à la forêt, au sciage et au commerce du bois, a également réuni, lors d'un cocktail, les membres et partenaires de la filière.

Batimat, du 30 septembre au 3 octobre 2024

Carrefour incontournable pour les décideurs, prescripteurs et professionnels de la mise œuvre, Batimat est le salon idéal pour promouvoir les innovations de la filière bois-forêt. Celle-ci était bien en vue grâce au stand commun France Bois Forêt et CODIFAB, piloté par ce dernier et la Fédération Nationale du Bois.

Le SIBCA et le SIMI

Représentée par Bois de France, la filière forêt-bois a également bénéficié d'un stand au Salon de l'immobilier Bas Carbone, du 7 au 9 octobre 2024, puis

au Salon de l'immobilier d'entreprise, du 12 au 14 décembre 2024, afin de promouvoir l'usage du bois auprès des décideurs.

All4Pack, du 4 au 7 novembre 2024
Ce salon de référence pour l'emballage et la logistique a accueilli 27 000 visiteurs professionnels. La filière forêt-bois y était représentée par le stand du Pôle Emballages Bois. Elle a fait l'objet de deux conférences visant à valoriser l'usage du bois.

Salon des maires et des collectivités locales, du 19 au 21 novembre 2024

Plusieurs centaines d'élus locaux et sénateurs, ont visité le stand de la filière, piloté par la Fédération Nationale des Communes Forestières, durant les 3 jours de ce salon de référence. Deux conférences y étaient également organisées pour valoriser l'usage du bois dans les collectivités locales.

Forum Bois Construction, 26 au 28 février 2025

Partenaire historique du Forum Bois Construction, France Bois Forêt participe à l'élaboration de son programme et à ses grandes orientations. En 2025, le Forum se déroulait de nouveau au Grand Palais à Paris. Il a accueilli 15 830 visiteurs, soit 40 % de plus que l'édition précédente, tenue à Nancy. Ces visiteurs pouvaient rencontrer près de 250 exposants et participer à un programme riche de 117 conférences.

Prix National de la Construction Bois 2024

Chaque année, le Prix National de la Construction Bois, soutenu par France Bois Forêt, vient récompenser les projets de construction et d'aménagement en bois exemplaires en matière d'architecture, de créativité, d'innovation, d'utilisation de la ressource française, de qualité environnementale, d'insertion paysagère et de reproductibilité. C'est sur le salon Batimat que les 9 projets de l'édition 2024 ont été récompensés : le centre aquatique de Saint-Denis (93), l'espace Sport & Nature de Sorèze (81), la maison médicale pluridisciplinaire de La-Salle-les-Alpes (05), la restructuration du Château Cantenac-Brown à Margaux-Cantenac (33), un immeuble de logements sociaux dans le XVIII^e arrondissement de Paris (75), La petite maison noire de Valojoulx (24), la transformation d'une ferme en deux habitations à Saint-Martin-Lestra (42), la transformation d'une usine en maison de la nature à Cavalaire-sur-Mer (83), et les Halles de Missillac (44).

La presse professionnelle

Afin de soutenir les projets de la filière et de les faire connaître, plusieurs encarts de publicité ont été publiés dans la presse spécialisée : promotion de la Fondation France Bois Forêt pour notre patrimoine, valorisation de l'étude carbone menée par la filière avec l'appui du cabinet Carbone 4, mise en avant de la démarche *Utile par essence...*

Tous ces sujets sont importants pour la filière, qui gagne en visibilité grâce aux parutions dans les magazines spécialisés.

La presse, relais d'opinion

France Bois Forêt a poursuivi en 2024 les relations presse à destination des journalistes, relais d'opinion indispensables pour faire connaître, au grand public et aux décideurs, nos enjeux majeurs et nos engagements.

Communiqués et conférence

France Bois Forêt a produit sept communiqués de presse, qui ont généré

69 reprises médiatiques pour une audience cumulée de 36,7 M de personnes. Plusieurs dizaines de sollicitations de journalistes ont abouti à 11 interviews pour une audience cumulée de 40,6 M de personnes. Par ailleurs, en avril 2024, une conférence de presse, titrée *Utile par essence*, était organisée pour présenter la démarche d'utilité sociétale de la filière. Elle a engendré une dizaine de retombées médiatiques.

LES ACTIONS DE COMMUNICATION INTRA-FILIERE : DÉCOUVREZ LES PROGRAMMES !

France Bois Forêt soutient chaque année 150 à 180 programmes. Pour les faire découvrir largement à ses membres et partenaires, et présenter les résultats des actions-phares, l'interprofession a mis en place différents canaux de communication.



LA LETTRE B

La Lettre B, magazine trimestriel de 32 pages, informe des programmes financés par France Bois Forêt en faveur de la filière forêt-bois. Elle est imprimée à 19 500 exemplaires et adressée aux cotisants de la CVO (entreprises, collectivités, propriétaires publics et privés...).

LA NEWSLETTER MENSUELLE

D'abord trimestrielle puis mensuelle depuis février 2025, la newsletter de France Bois Forêt est, comme La Lettre B, adressée aux cotisants de la CVO qui le souhaitent, soit 39 822 abonnés, avec un taux d'ouverture de 32,04 %, un très bon score pour ce type de communication. Outre la présentation des programmes financés par France Bois Forêt, la newsletter propose à son lectorat de prendre connaissance des actualités politiques et réglementaires concernant la filière, ainsi que des dernières tendances économiques.

Pour recevoir la newsletter, rendez-vous en bas de la page d'accueil du site franceboisforet.fr.

LES RÉSEAUX SOCIAUX

En 2024, France Bois Forêt a largement communiqué sur ses comptes LinkedIn et X, pour rendre compte des programmes financés par la CVO mais aussi pour informer des actualités politiques et réglementaires, ainsi que des événements de la filière.

LinkedIn

133 posts
8 011 partages et réactions
431 577 impressions



Passage de 8997
à 10 369 abonnés
soit +15,25 %

X

93 posts,
14 partages,
31 089 impressions

Passage de 4667
à 4873 abonnés
soit +4,53 %

La Communication

INFORMER LES ÉLUS

Reconnue par les pouvoirs publics comme interprofession de la filière forêt-bois, France Bois Forêt assure tout au long de l'année la représentation et la défense des intérêts de ses membres auprès des instances politiques et administratives.

Cette mission a connu une inflexion significative le 23 décembre 2024, date du transfert de tutelle du ministère de l'Agriculture vers le ministère de la Transition écologique. Depuis lors, France Bois Forêt s'est attachée à instaurer un dialogue régulier et constructif avec Agnès Pannier-Runacher, Ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche, ainsi qu'avec ses conseillers. Les échanges entretenus avec son cabinet ont

porté notamment sur les travaux réglementaires et législatifs en cours ou en préparation, et ont permis de mettre en valeur l'expertise des membres de l'interprofession. Au cours de l'année passée, les échanges ont principalement porté sur la mise en œuvre du RDUE, la transposition de la directive Red III, la sécurisation juridique des travaux forestiers.

Les contributions ont également porté sur des enjeux techniques - tels que la place du bois dans la décarbonation

de l'économie ou l'adaptation des forêts au changement climatique - ainsi que sur des questions sociales, notamment le lien entre territoires et forêts ou encore l'utilité sociétale de la filière.

En parallèle, France Bois Forêt a maintenu un lien constant avec les parlementaires, députés et sénateurs, à l'occasion de rencontres institutionnelles et des événements majeurs, tels que le Salon International de l'Agriculture.



1ère rencontre avec Agnès Pannier-Runacher, le 3 janvier 2025

La Fondation France Bois Forêt

LA FONDATION FRANCE BOIS FORÊT POUR NOTRE PATRIMOINE



Après l'immense mobilisation de la filière forêt-bois pour la reconstruction de Notre-Dame de Paris, la filière forêt-bois a souhaité contribuer à la sauvegarde d'éléments du patrimoine qui, bien que moins médiatisés, font aussi la richesse de nos territoires.

Ce fonds, créé le 27 novembre 2019 sous l'égide de la Fondation de France, a pour objet d'aider à la restauration du patrimoine public bâti présentant un intérêt historique, artistique ou architectural, et à la restauration de Monuments Historiques privés accessibles et ouverts au public, mettant en valeur des matériaux en bois privilégiant l'utilisation de bois issus de forêts françaises certifiées « gestion durable ». A ce jour, 32 programmes de restauration ont été financés.

Les lauréats de la cinquième édition

En 2024, le Comité exécutif de la Fondation France Bois Forêt pour notre Patrimoine a reçu et analysé 24 dossiers. Le 17 décembre 2024, 4 lauréats ont été désignés, reflétant la diversité des possibilités qu'offre le bois en matière de patrimoine.



LAURÉAT, RESTAURATION DES PONTS EN BOIS DES JARDINS

Le Château de Chantilly au nord de Paris, connut au XVII^e siècle une politique d'aménagement sans précédent. André Le Nôtre y crée un jardin à la française commandé par le « Grand Condé », prince et cousin du Roi Louis XIV. Le présent projet permettra de restaurer le patrimoine historique des ponts en bois qui jalonnent les jardins et, ainsi, de rendre accessible l'ensemble du parc.



LAURÉAT, RESTAURATION DU CLOÎTRE DE BASSE FONTAINE

Ce cloître, seul vestige de l'ancienne abbaye de Basse Fontaine (XII^e siècle), est inscrit à l'inventaire des monuments historiques depuis 1926. Le projet consiste en sa rénovation sous l'impulsion de l'association « Les Amis de Basse Fontaine » qui en a fait un lieu d'accueil et d'animations régulièrement ouvert au public.



LAURÉAT, RESTAURATION DE LA TOITURE ET DE LA CHARPENTE

Le projet de restauration de l'église de la Pentecôte, à Lubine, vise à remédier aux déteriorations des toitures, des vitraux et des battants des cloches, afin de préserver l'intégrité architecturale de l'édifice et éviter que l'église ne tombe en état de péril irréversible. Toiture et charpente, datant de 1884, présentent un réel intérêt historique et architectural. La restauration mettra en valeur le bois issu de nos forêts françaises certifiées « gestion durable ».

Plan rapproché

LAURÉAT, RESTAURATION DE LA GABARE

La gabare « Notre Dame de Rumengol » est un bateau de charge et de travail emblématique de la rade de Brest. Intégralement construit en bois issu de forêts françaises, il est classé Monument Historique et navigue toujours. Le projet de restauration « Grand Carénage de Notre Dame de Rumengol » vise à sauvegarder la navigation de ce grand bateau en bois et à mettre en valeur les différents acteurs du monde des bateaux du patrimoine.

Plan rapproché



France Bois Forêt
Interprofession de la filière forêt-bois

CAP 120
120 avenue Ledru Rollin
75011 Paris

franceboisforet.fr

Papier issu de forêts
gérées durablement.

Certificat
QUAL-PEFC-COC-231425

